

Le 31 août 2016

Objet : Mémoire au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Aux honorables membres du Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Tout d'abord, je tiens à féliciter le gouvernement actuel qui a décidé de faire de la réforme électorale une priorité ainsi que les membres du Comité qui entament ces importants travaux. Cette question mérite d'être traitée de toute urgence et je suis enchanté de voir que le gouvernement honore la promesse qu'il a faite aux Canadiens.

En ma qualité de fier citoyen de 53 ans, j'ai voté à chacune des élections fédérales, provinciales et municipales qui ont eu lieu depuis que j'ai atteint l'âge de majorité. Je considère que c'est non seulement mon droit, mais également un privilège et un devoir. Depuis, j'ai également eu le plaisir de vivre et de travailler dans trois provinces pendant au moins cinq ans chacune, ce qui signifie que j'ai eu l'occasion de voter à des élections fédérales dans des circonstances très différentes. Néanmoins, j'ai été profondément déçu par les résultats d'un trop grand nombre de ces élections, parce que mes valeurs et les solutions aux enjeux nationaux que je privilégie ont été sous-représentées au Parlement. Je suis consterné par le jeu de bascule et l'effet d'action-réaction des gouvernements successifs, qui défont les politiques de leur prédécesseur du fait du caractère disproportionné de l'actuel mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour.

Mon vote a rarement contribué à élire un député qui partageait mes valeurs et mes idées. En fait, il est arrivé à de trop nombreuses élections qu'un parti obtienne une majorité absolue de sièges au Parlement et s'assure ainsi la mainmise de notre Chambre des communes et du pouvoir politique alors qu'il était évident que la majorité (mesurée par les suffrages exprimés) des Canadiens rejetaient catégoriquement ce gouvernement et ses politiques. Ce n'est pas là l'essence d'une véritable démocratie. Notre mode de scrutin majoritaire uninominal archaïque produit exactement l'effet contraire. Je continue malgré tout de voter, comme je le fais depuis plus de 30 ans, dans l'espoir d'un changement.

*J'appuie et j'encourage fortement l'adoption d'un système de représentation proportionnelle. Quoique j'aie une préférence pour un système électoral mixte, les données donnent à penser que n'importe quelle forme de proportionnalité vaudra mieux que notre système actuel disproportionné et qu'elle favorisera une participation accrue de l'électorat et une véritable représentation au Parlement.*

Le monde a radicalement changé depuis l'instauration du système majoritaire uninominal, il y a des siècles de cela, mais le système lui-même n'a pas changé. Il ne sert plus la nation caractérisée par la pluralité que nous sommes devenus. C'est donc avec un vif intérêt que j'ai assisté à une récente assemblée locale sur la réforme électorale qui a eu lieu dans ma région. J'ai été frappé de constater que les rares participants qui se disaient en faveur du statu quo le faisaient uniquement par crainte des pires scénarios possible. Pendant des mois, j'ai effectué des recherches sur la question, et je n'ai encore entendu personne vanter les mérites du système désuet de scrutin majoritaire uninominal, bien qu'on cite les désavantages possibles du passage à un système de représentation proportionnelle qui serait plus égalitaire et plus juste. Peut-être ne faut-il pas s'en étonner, étant donné que le système actuel nous incite à voter contre ce que nous désapprouvons au lieu de voter pour ce que nous désirons.

De très nombreuses nations modernes appliquent une forme ou une autre de représentation proportionnelle – plus de 80 % des pays de l'OCDE, selon les données de l'Organisation – et peu d'entre elles (sinon aucune) ont fini par se transformer en républiques bananières instables, un fait que les tenants du maintien du scrutin majoritaire uninominal négligent de mentionner.

D'aucuns soutiennent que les bulletins de vote utilisés dans ce nouveau système proportionnel seraient « trop compliqués » à comprendre pour les Canadiens. Faut-il en déduire que nous ne sommes pas assez intelligents pour apprendre à les utiliser? Que l'une des économies les plus florissantes qui soit est moins capable que la vaste majorité de pays qui utilisent un système de représentation proportionnelle, comme l'Écosse, l'Allemagne et la Suède pour ne citer que ces exemples de démocraties éminemment stables et prospères?

Bref, les partisans du statu quo s'opposent au changement par crainte, à cause d'incertitudes et de doutes inspirés en grande partie par des inexactitudes factuelles, une logique fallacieuse et rien de moins que des mythes. Je n'ai trouvé aucune raison que l'on puisse défendre sur le plan intellectuel pour que l'on conserve un système majoritaire uninominal, seulement des motifs irrationnels et sans fondement. Je vous en prie, ne vous laissez pas fléchir par des arguments émotifs. Afin d'assainir et de renforcer notre démocratie, il nous faut ramener aux urnes les électeurs désabusés parce que le système actuel ne leur propose rien de neuf et ne leur offre que peu d'espoir de représentation. Le scrutin majoritaire uninominal ne fait que perpétuer et promouvoir le cynisme et le désengagement politique.

Je tiens à ce que ce mémoire reste bref, je m'abstiendrai donc de citer les nombreuses raisons pour lesquelles un système de représentation proportionnelle mixte servirait mieux les intérêts de notre pays; je suis persuadé que d'autres le feront avec plus d'éloquence dans leur propre mémoire. J'aimerais toutefois ajouter un dernier mot au sujet de la tenue d'un référendum national sur la mise en place d'un nouveau système électoral.

Mon intérêt pour la réforme électorale s'est éveillé à l'Assemblée des citoyens de la Colombie-Britannique, où je vivais pendant le référendum de 2004. Même s'il était évident que la population désirait un changement (le mode de scrutin à vote unique transférable [VUT] de la C.-B. a été choisi entre tous par cette assemblée non partisane), j'ai été frappé et consterné de voir que le gouvernement provincial a choisi de soumettre la recommandation de l'Assemblée des citoyens à des normes bien plus exigeantes que celles auxquelles il devait lui-même obéir. Bon nombre des mêmes membres de l'Assemblée législative qui avaient été élus par une minorité d'électeurs dans leurs propres circonscriptions (souvent par beaucoup moins de 51 %) ont pourtant exigé une majorité qualifiée (c.-à-d. approbation par 60 % de l'électorat général et majorité simple dans 60 % des 79 districts) pour que la question référendaire soit approuvée. Le deuxième de ces seuils a été facilement atteint, une majorité d'électeurs appuyant la réforme dans 77 des 79 circonscriptions, mais le vote général a obtenu un peu moins des 60 % exigés, avec 58 % des votes appuyant le changement. Cet exemple de « deux poids, deux mesures » constitue, à mon avis, une parodie de démocratie et le comble de l'ironie.

Tout comme l'est la proposition de soumettre la réforme électorale à un référendum pour en justifier la légitimité, ce qui me semble être d'un raisonnement spécieux, étant donné que nos députés dûment élus sont justement chargés de créer des lois fédérales. Comme vous le savez, la réforme électorale n'exige pas une révision de la Constitution, mais rien de plus qu'un acte législatif. Par conséquent, la position adoptée par les tenants du statu quo implique que nos députés élus par scrutin majoritaire uninominal manquent en quelque sorte de légitimité.

J'exhorte le Comité spécial à recommander le remplacement du scrutin majoritaire uninominal inadéquat et séparatiste par un système de représentation proportionnelle mixte, ou tout autre mode de représentation

proportionnelle qui soit plus moderne, inclusif et représentatif de la grande mosaïque que la nation canadienne est fière d'être devenue.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention dans ce dossier d'une importance cruciale et je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Comité spécial sur la réforme électorale, mes sincères salutations.

Ken Ashdown

Vancouver (C.-B.)